



Changement de programmation et changement involontaire

Nous vous rappelons la procédure de réémission des billets en cas de changement de programmation d'un vol ou de changement involontaire, afin d'éviter de mauvaises réémissions :

1. **Changement de programmation :**

Sont considérés comme changements de programmation tous les changements effectués par la compagnie plus de 24 heures avant le départ du vol concerné.

Obligations pour la réémission :

- La réémission devra se faire plus de 24 heures avant le départ du vol concerné.
- La réémission devra se faire sur le même routing et dans la même classe de réservation.
- Tous les coupons du billet non utilisés devront être réémis.
- Dans le cas où le client n'accepte pas la date ou l'horaire du vol proposé par la compagnie aérienne, le changement sera autorisé jusqu'à 7 jours avant ou après le départ du vol initial.

Les réémissions réalisées en ATC (il est obligatoire d'utiliser la transaction FXI/SC) ou manuelles devront respecter les formats suivants :

- 1. FORME DE PAIEMENT** – Devra toujours avoir le format de paiement original. **Ex : O/CCVI**
- 2. FARE CALCULATION** – Le champ FC devra commencer par un **S-** suivi de l'itinéraire des vols.
- 3. ENDOSSEMENTS** – Dans le champ des endossements, les 5 premiers caractères doivent être **SKCHG**.

TST - Diálogo de página web

TST

Comprobar impuestos del país

TST 2 Cambiar Loc., acceso, fecha PMUOX0100 GO/26JAN Tipo M Orig/Dest MADMAD Tipo de billete ET Línea aérea emisora UX

Último día de emisión de billete Pasajero [REDACTED] Modo de cálculo 4

#	Escala	Ciudad	Línea aérea	Vuelo	Clase	Fecha	Hora	Estado	Base de tarifa	Ind. bill.	NVB	NVA	Equipaje
1	O	MAD	UX	23	T	28JAN	23:45	OK	TLSXPY			28JAN19	2PC
2	O	ASU	UX	24	S	8MAR	20:20	OK	TLSXPY			08MAR18	2PC

MAD

Tarifa base EUR 450.00 Reemisión(R) [REDACTED]

Equivalente Tipo de cambio [REDACTED]

Impuestos [REDACTED]

Rec. l. aérea [REDACTED]

Total EUR 0.00 Tarifa neta [REDACTED]

Comisión Código de tour [REDACTED]

Forma de pago O/MSCE 1

Cálculo de tarifa S-28JAN18MAD UX ASU269.05UX MAD269.05NUC538.10END ROE0.836252 2

Generar

Endosos/restricciones SKCHG CHGS AND REF RESTRICTED 3

Restricciones de pago [REDACTED]

Emisión original/por intercambio 996-2405080210PMI11DEC17/78494905/996-24050802101E1*

Actualizar Act. segmentos Eliminar Intercambio Crear MCO Reemitir información Reemitir billete

IMPORTANT : Si l'un des éléments mentionnés n'est pas au bon format, la compagnie aérienne appliquera un ADM de **50.00 EUR/USD** pour chaque erreur.

2. Changement involontaire :

Sont considérés comme changements involontaires tous les changements effectués par la compagnie aérienne dans les 24 heures précédant le départ du vol affecté.

La compagnie aérienne sera l'**UNIQUE** responsable des réémissions dans ce cas précis.

L'agence ne pourra **JAMAIS** réémettre dans ce cas de figure. Dans le cas contraire, l'agence recevra un **ADM de 50.00 EUR/USD** plus les possibles frais engendrés.